La nouvelle stratégie en matière d'habitat social vise à réduire le déficit à 555.000 logements en 2020 (ministre)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-02-2010 22:21:34

le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, M. Ahmed Taoufiq Hejira, a affirmé mardi à Fès que la mise en Âoeuvre du dispositif de relance de l'habitat social a pour objectif majeur de réduire le déficit cumulé dans le secteur à 550.000 logements à l'horizon 2020.

Intervenant lors d'une réunion de communication autour du nouveau dispositif d'encouragement du logement social tel que défini dans la loi de Finances 2010, le ministre a précisé qu'il est prévu dans le cadre de ce nouveau plan, qui s'étale sur la période 2010-2020, de procéder à la construction de 300.000 logements de qualité meilleure au profit de 1,5 million de personnes.

La réalisation de ce plan nécessitera un investissement direct de 60 milliards de Dirhams et contribuera à la création de 160.000 postes d'emplois, a ajouté le ministre lors de la présentation des dispositions prises par le gouvernement devant les acteurs locaux des régions de Fès-Boulemane, de l'Oriental et de Taza-Taounate-Al Hoceima pour promouvoir l'investissement dans le logement social et soutenir les ménages à accéder à la propriété.

Si rien n'est fait d'ici à 2020 pour inverser la tendance, il faudra s'attendre à une aggravation du déficit qui devra atteindre 1.350.000 logements au terme de cette période, a dit le ministre, qui a rappelé que la demande annuelle de logement s'élève à 123.000 unités, dont 60 pc en logement social (environ 70.000 unités).

Pour combler ce déficit, a-t-il dit, il est incontournable par exemple de construire 9.900 logements par an dans la Région de Fès-Boulemane, 8.300 logements dans l'Oriental et 3.500 logements dans la Région de Taza-Taounate-Al Hoceima.

Selon le ministre, ce nouveau plan vise à promouvoir l'investissement, soutenir les ménages à accéder à la propriété et à inciter les promoteurs immobiliers à s'inscrire dans cette dynamique.

M. Hejira a également mis l'accent sur les mesures clefs destinées à relancer le logement social, dont le prix a été fixé à 250.000 dirhams hors TVA et dont la superficie varie entre 50 et 100 m2.

Sept mesures clés ont été en effet prises pour permettre à l'acquéreur de bénéficier de l'aide de l'Etat, dont le montant correspond à la valeur de la TVA, à condition qu'il s'engage à occuper le logement acquis à titre d'habitation principale pendant 4 ans et inciter les promoteurs immobiliers à investir massivement pour produire plus d'unités, a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Mohamed Saâd Hassar, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, a indiqué que cette réunion de concertation avec les acteurs locaux s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour faire de l'année 2010 le début de la mobilisation générale pour la réalisation des objectifs

inscrits dans le nouveau plan de relance de l'habitat social, un chantier d'envergure qui requiert la participation de tous.

Il a, à cet égard, souligné la détermination du gouvernement pour la réalisation de ce chantier et la mise en oeuvre des dispositions contenues dans le budget 2010, telles qu'adoptées à l'unanimité par les représentants de la nation, notant que les walis et les gouverneurs sont appelés à jouer un rô le capital au niveau de leurs régions.

A l'issue de ces interventions, les participants ont été unanimes à souligner l'importance de cette rencontre, qui leur a permis d'exposer les obstacles que connait le secteur à leur niveau, appelant à la facilitation des procédures administratives et à la mobilisation des investissements et des ressources foncières nécessaires pour la réussite de ce plan.

Participaient à cette rencontre l'ensemble des acteurs locaux dans le processus de production du logement social, à savoir les élus locaux, les représentants des administrations concernées, des établissements bancaires, des promoteurs immobiliers publics et privés et les professionnels du secteur.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions programmées durant les mois de janvier et février au niveau de l'ensemble des régions du Royaume.

MAPF